

SOULLANS mag



AMÉNAGEMENT DU CENTRE BOURG



VIE MUNICIPALE

LES VISAGES DE LA CRISE

- Les Soullandais s'adaptent avec bienveillance 01

L'ACTU DE VOTRE COMMUNE

- Déploiement de la fibre optique 02
- Une nouvelle station d'épuration 04

VIE MUNICIPALE

- Délibérations du conseil municipal 06
- Election du nouveau conseil municipal des enfants 09

DOSSIER

- L'aménagement du centre-bourg 10

VIE CITOYENNE

- Le dynamisme commercial de Soullans 12
- Les « nouvelles solidarités » en temps de crise sanitaire, sociale et économique 13
- Maison intercommunale des services aux publics 14
- Point sur les travaux de l'Ehpad 16

L'ACTU DES ÉCOLES

- Jumelage et Vendée Globe au programme 18
- Restauration scolaire 19

INFOS PRATIQUES

- Point élections 20
- Saison culturelle 21
- Point d'apport volontaire 21
- Agenda sportif et culturel 22
- Adresses utiles 23
- Répertoire des associations 24

Mairie de Soullans

- Rue de l'Océan - 85300 SOULLANS
- Tél. 02 51 68 00 24
- Site internet : www.soullans.fr
- Adresse mail : contact@soullans.fr

Horaires d'ouverture

- De 9h00 à 12h15 et de 14h00 à 18h00 du lundi au vendredi
- De 9h00 à 12h00 le samedi
- Fermée au public le jeudi toute la journée.

Monsieur le Maire reçoit sur rendez-vous le vendredi après-midi et le samedi matin.

Directeur de la publication : Jean-Michel ROUILLÉ - Rédaction : Pierre-Yves BULTEAU - Crédit photos : Mairie de SOULLANS, Pixabay, AdobeStock.

Création et impression : Imprimerie JAUFFRIT LE POIRÉ-SUR-VIE.

Chers amis soullandais

Cette année 2020, de confinement en confinement, la crise sanitaire de la COVID-19 aura marqué chacun d'entre nous. Et si la première vague a pris tout le monde de vitesse, on ne peut pas dire que la deuxième vague n'était pas prévisible.

Alors qu'avons-nous appris de la première vague et du premier confinement, pour ce qui est du fonctionnement de chacun au quotidien, des collectivités et de la gestion de la crise sanitaire ?

La première évidence est que le numérique sous ses différentes formes a été un outil précieux pour que l'ensemble de la société continue à fonctionner tant bien que mal.

Sans réseaux de télécommunication fixe et mobile de qualité, pas de télé-médecine, pas de télétravail, pas d'enseignement à distance, pas de e-commerce pour permettre à nos commerçants locaux de continuer à fonctionner.

C'est la raison pour laquelle le Département de la Vendée, avec « Vendée Numérique », s'est engagé au déploiement du réseau fibré sur l'ensemble des communes vendéennes au 31 décembre 2023.

Concernant notre commune, Soullans sera fibrée en 2021, vous pouvez d'ores et déjà constater que les entreprises sont à pied d'œuvre.

Ce déploiement de la fibre sur notre commune présente un caractère stratégique pour l'attractivité de notre ville, pour ses habitants, ses services publics, ses entreprises actuelles et futures.

Autre fait marquant relevé par la crise : la nécessité d'organiser la vie de la cité, autant que possible, autour du principe de la proximité. Un principe que je vous invite à partager, et qui consiste à disposer dans notre ville de tous les services autour de son lieu d'habitation, de tout ce dont nous avons besoin pour travailler, nous nourrir,

nous soigner, nous divertir... Cette notion de circuit-court.

C'est dans cette réflexion qu'avec le conseil municipal, nous conduirons notre programme sur lequel vous nous avez élus. Cette année 2021 va nous permettre :

- De débiter les démarches nécessaires à l'élaboration du programme et du choix de l'architecte concernant le projet de la salle de sports, tennis couverts et aménagement de la plaine des sports
- D'aménager le pourtour de la mairie, permettant de mieux organiser le stationnement nécessaire à la vie de nos commerces
- De réfléchir sur l'aménagement de l'îlot de l'église
- De poursuivre l'entretien du patrimoine de notre ville
- De préserver l'environnement avec la réalisation d'une station écologique de traitement des eaux usées en partenariat avec la CDC Océan-Marais de Monts.
- De réaliser la 3^{ème} phase des travaux de réhabilitation de l'Ehpad

Bien d'autres projets qui seront le fruit du travail des différentes commissions, et bien entendu, tout cela dans la rigueur budgétaire qui s'impose.

Cette période de confinement est un défi, mais elle offre l'opportunité de tout tenter vers une ville encore plus humaine et résiliente. Ainsi, ensemble, restons solidaires les uns des autres en préservant la santé de tous afin de lutter contre l'épidémie.

Un principe qui est et doit rester plus que jamais au cœur de notre quotidien.

Que 2021 soit pour vous une bonne et heureuse année.

JEAN-MICHEL ROUILLÉ
Maire de Soullans





José Vieira



Sandy Basnett



Jean-Marc Relet



Alban Bonneau

Après deux confinements en 2020 Les Soullandais s'adaptent avec bienveillance

Ils sont des « visages de la crise » parmi tant d'autres. Des Soullandaises et des Soullandais qui ont continué à veiller sur leurs concitoyens malgré les inconnus dictés par cette période inédite.

José Vieira garde le sourire. Dans cette « autre crise » que représente le reconfinement de novembre, le boucher a réussi à maintenir un semblant d'activité. « Contrairement à mes collègues restaurateurs, je n'ai pas eu à me plaindre, dit l'artisan soullandais. Eux, ils ont été à l'arrêt quand, moi, j'ai eu la chance de pouvoir continuer à travailler. »

A raison d'une vingtaine de colis de 2 kg de viande vendus par semaine, José Vieira et sa femme s'en sont sortis grâce à la vente en ligne et au coup de pouce de la mairie et sa carte interactive permettant de recenser tous les commerces ouverts à Soullans pendant le deuxième confinement.

Un maintien économique qui a permis au couple de garder le moral et de partager davantage « ce moment compliqué, surtout avec les personnes âgées, souligne ce dernier qui n'imaginait pas, un jour, jouer le rôle d'assistant social. « Depuis le 2 novembre, je discute avec les clients qui viennent chercher leurs colis. Je leur demande des nouvelles de leurs proches, de leurs petits. En leur remontant le moral, je maintiens aussi le mien ! », sourit encore l'artisan.

Le moral, elle ne l'a jamais perdu. Coordinatrice de l'ADMR pour le secteur de Soullans-Le Perrier, **Sandy Basnett** a pu compter sur une vingtaine d'aides à domicile et autant d'infirmières libérales pour s'occuper des 180 foyers dont elle a la charge. « Ma force a été celle d'un réseau très bien organisé », reconnaît la jeune femme qui poursuit : « Pour éviter de créer de l'anxiété supplémentaire, on a décidé

de s'échanger les infos avant de les communiquer aux personnes dont on s'occupe. »

Un filtrage des consignes, au départ contradictoires, qui a permis aux aides à domicile de maintenir leurs missions d'entretien des logements et de livraison des courses auprès des plus fragiles.

Cette gestion quotidienne de la crise, la coordinatrice du secteur l'a aussi vécue de l'intérieur. « Dans le cadre de la cellule de crise, j'étais en lien téléphonique, toutes les semaines, avec les Maires de Soullans et du Perrier », reprend la coordinatrice qui, après avoir raccroché avec les élus, prenait encore le temps d'appeler les 180 foyers dont elle a la responsabilité.

Distribution alimentaire et apport de médicaments

Lui aussi, acteur de cette cellule de crise, **Jean-Marc Relet** y représentait à la fois le CCAS et la mairie. « Notre mission principale consistait à recenser les personnes mises en danger par le virus, rappelle l' élu. Après une première prise de contact, on les renvoyait soit vers l'ADMR soit vers une salariée du restaurant scolaire pour un suivi téléphonique. »

Distribution alimentaire, apport de médicaments... « Chaque semaine, le CCAS a continué d'évaluer la situation », conclut l' élu.

Une adaptation de tous les instants qu'a

Notre mission principale ?
Recenser les personnes
en danger.

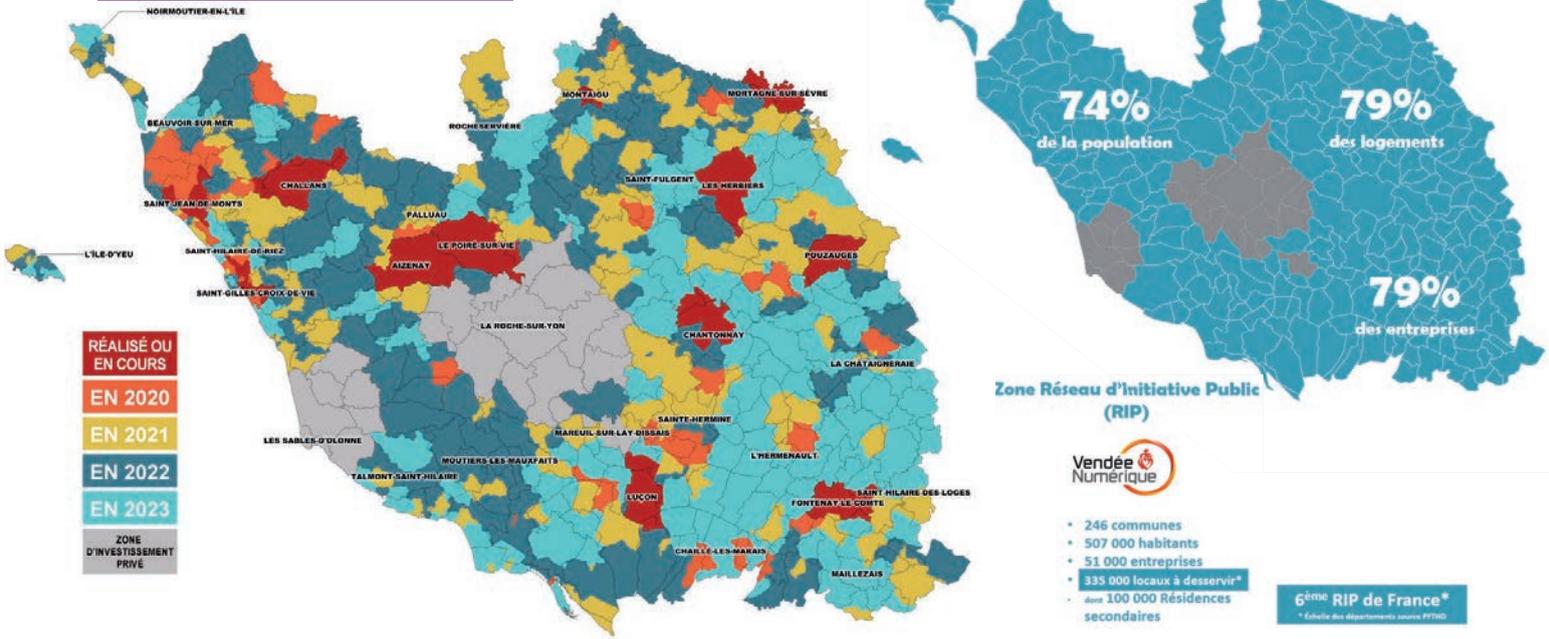
Jean-Marc Relet, élu

également connu l'accueil de loisirs de la commune. Arrivé en septembre à Soullans, après treize années de responsabilité à Beauvoir-sur-Mer, **Alban Bonneau** dit avoir pu compter sur une équipe motivée

et soudée, consciente de la situation. « A partir du reconfinement, on a dû revoir complètement nos plannings, les faire valider, cela pour respecter au mieux les nouveaux protocoles sanitaires », raconte le directeur du centre.

Contrairement au premier confinement où seuls les enfants de soignants étaient accueillis, « dès le 2 novembre, il a fallu doubler les équipes du matin et du soir pour organiser un accueil et une sortie différenciés, selon les classes d'âges », détaille le responsable.

Idem avec les activités proposées. « Le reconfinement a sonné la fin des grands jeux en groupes et à l'extérieur, poursuit le directeur. Là aussi, on a dû tout revoir par tables avec des jeux réservés aux grands et d'autres, aux plus petits. » Pas vraiment de quoi perturber les enfants, entre 30 et 40 accueillis en périscolaire et le mercredi. « La veille du deuxième confinement, les parents ont fait un énorme travail d'explications de la situation, salue Alban Bonneau. Cela nous a permis d'accueillir des enfants, dans l'ensemble, rassurés et compréhensifs des changements qu'on leur a proposés. »



Planning de déploiement 2020-2023 du Réseau d'initiative public de Vendée Numérique [Crédit vendee.fr](http://Credit.vendee.fr).

Plan « Vendée 100% fibre » Soullans, en route vers le très haut débit pour tous

Premier site public fibré, en 2018, sur le réseau Vendée Numérique, la mairie de Soullans espère voir la totalité des infrastructures de la commune connectée en 2021. Retour sur une révolution.

« Hier, le choix de s'installer dans une commune rurale dépendait de ses dessertes routières, constatait Jean-Michel Rouillé, lors de la connexion de la mairie de Soullans à la fibre optique. Aujourd'hui, poursuit l'édile, l'argument principal devient l'accès au très haut débit ».

Engagé en 2011 par le Département, le Schéma directeur territorial d'aménagement du numérique a chargé le groupeur d'intérêt public, Vendée Numérique, d'équiper aussi bien les zones dites « bas débit » que les zones les plus denses de Vendée.

D'abord concentrée sur 400 zones d'activité, 13 villes et 1 000 sites dits « prioritaires », dont les services publics, cette première phase de déploiement de la fibre a permis de raccorder des acteurs économiques de la vie rurale, comme les commerces, les entreprises artisanales et touristiques ou les professions libérales.

Lors d'une nouvelle phase, lancée en 2017, le déploiement de la fibre s'est accéléré sur le département avec la mise en place

du plan « Vendée 100% fibre ». C'est d'ailleurs à cette occasion que la mairie de Soullans est devenue le premier site public vendéen à être fibré, en septembre 2018.

450 000 infrastructures raccordées entre 2017 et 2020

« Ce plan vise à pérenniser et dynamiser le modèle économique vendéen des entreprises à la campagne et des services publics en milieu rural », a confirmé Alain Leboeuf, vice-président du conseil départemental, lors de sa venue à Soullans.

« Ce plan vise à dynamiser le modèle économique vendéen »
Alain Leboeuf,
vice-président du Département

Pour se faire et pour accélérer encore le déploiement de la fibre en Vendée, deux zones d'investissement public et privée ont été définies et réparties entre deux opérateurs spécialisés. La première a été confiée à Orange et porte sur le raccordement de 90 000

infrastructures (habitations, bâtis publics, entreprises...) sur les agglomérations de La Roche-sur-Yon, des Sables-d'Olonne et de la communauté de commune de Mareuil-sur-Lay-Dissais.

La seconde, elle, a été confiée au groupe Altitude Infrastructure qui doit travailler au raccordement de 360 000 infrastructures, regroupées sur 17 intercommunalités dont celle d'Océan-Marais de Monts.

Objectif : raccorder 100% des Vendéens en 2023

Comme le montre les cartes suivantes, si l'objectif de cette seconde phase était d'apporter la fibre optique à 80% des Vendéens, l'ultime phase, qui a démarré en 2020, a pour but final de raccorder 100% des Vendéens d'ici à 2023.

Actuellement bien engagés, ces travaux pourraient se heurter à quelques rares habitations de Vendée encore très isolées. Pour les zones où cela serait le cas, il ne faut pas hésiter à engager une procédure dite de « raccordement à la demande » auprès de Vendée Numérique sur le www.vendeenumérique.fr ou de contacter l'un de ces opérateurs :

- Espace Technologie au 02 51 49 31 31
- IT Loire Telecom (pro uniquement) au 02 85 67 01 95
- Api Net au 02 52 65 05 65
- Alsatis Telecom au 09 70 247 247
- Nornet au 34 20.

Trois questions à Jean-Michel Rouillé

« Soullans sera totalement «fibrée» en 2021 »

Comment la fibre optique se déploie sur la commune ?

Pour faciliter l'arrivée de la fibre et également améliorer le cadre de vie, le SyDEV permet aux communes qui le souhaitent de bénéficier d'une enveloppe « effacement de réseaux », à hauteur de 70%. J'en ai donc fait la demande. Résultat, l'enfouissement des lignes et des réseaux des routes du Perrier et de Masoté ne coûtera que 250 000 euros sur les 800 000 prévus. Le déploiement de la fibre, permettra de réparer des poteaux-bois défectueux voire même leurs suppressions quand cela est possible.

Même démarche avec les lotisseurs à qui vous avez demandé de prévoir l'arrivée de la fibre dans leurs nouvelles parcelles ?

Faire cela, c'était permettre à la commune de passer au 100% fibre dès 2021, tout en répondant aux fortes demandes de connectivité des entrepreneurs et des particuliers. A un moment où il faut pouvoir échanger des informations avec l'Australie ou se mettre en télétravail, cette offre est vitale. Elle est aussi un pari « gagnant-gagnant ». Car, si la fibre permet d'attirer

de nouvelles entreprises et de nouveaux habitants, ces derniers, en retour, garantissent le maintien d'une certaine qualité de vie sur notre territoire.

A vous entendre, l'arrivée de la fibre permettrait donc aux collectivités de se développer...

A Soullans, la fibre va non seulement permettre le maintien de commerces de proximité et de qualité mais aussi de penser autrement l'aménagement du centre-bourg. Comme mes prédécesseurs ont dû imaginer la construction de charrauds, ces chemins permettant d'accéder aux terres cultivables, à nous, aujourd'hui, d'imaginer un futur centre-bourg connecté, sécurisé et agréable à tous.

Renseignements

www.vendeenumerique.fr



Jean-Michel Rouillé et des élus accueillent Alain Leboeuf (1^{er} en partant de la droite) devant la mairie, pour saluer l'arrivée de la fibre optique à Soullans.



La fibre optique, c'est quoi ?

La fibre optique est un fil de verre ou de plastique servant de guide à un signal lumineux, permettant de transmettre des informations et des données à une vitesse très élevée et sans risque de perturbations.

Cette vitesse de transmission offre une connexion « haut débit » de qualité aux particuliers comme aux entreprises.

Confortable, cet usage permet surtout à plusieurs personnes d'un même foyer ou d'un même établissement de profiter d'une connexion internet de très bonne qualité, sans se soucier de l'activité numérique des autres utilisateurs.

Le plan « Vendée 100% fibre », combien ça coûte ?

Aidé par l'Etat, la Région, l'Europe et 27 communautés de communes de Vendée, le conseil départemental prévoit d'injecter 206 millions d'euros pour le raccordement à 100% des Vendéens, d'ici 2023.



Sur les mois d'avril et mai 2020, il a été procédé au curage et à l'épandage des boues de la lagune de Soullans (Crédit oceanmaraisdemonts.fr).

Assainissement des eaux usées Pour une épuration davantage respectueuse de l'environnement

Dimensionnée pour 1840 habitants, l'actuelle station de Soullans arrive à saturation. Prévus pour l'été 2021, la nouvelle structure, calibrée pour 5 000 habitants, sera encore plus écologique.

L'urbanisation et l'aménagement d'une commune passe aussi par la révision complète de son service d'épuration. Surtout quand celui-ci arrive à saturation. Dimensionnée pour 1840 habitants, l'ancien site de la Douve arrive, aujourd'hui, à saturation. Il va donc laisser place nette à une nouvelle station calibrée pour traiter les eaux usées de 5 000 habitants.

« Aujourd'hui, confirment les élus de la commune, le système de lagunage ne permet plus d'atteindre les objectifs environnementaux induits par l'augmentation de la population et la réalité du milieu naturel qui borde Soullans. » Avec ses 2 000 hectares de marais, la commune profite d'un écosystème tout aussi exceptionnel que fragile. « Pour le préserver, poursuivent ces derniers, il fallait passer à une filière d'épuration bien plus sophistiquée. »

Tout autant écologique qu'économique,

c'est le système dit de « phyto-épuration » qui a été retenu. Initialement porté par la municipalité, ce dossier est devenu communautaire, suite au transfert des compétences « eau et assainissement » imposé par la loi NOTRe. Un changement d'échelle qui voit, depuis 2018, les élus soullandais travailler en bonne intelligence avec le service « eau et assainissement » de la communauté de communes Océan-Marais de Monts.

Une alternative durable et sans odeur

Basé sur le principe de lagunage avec filtres plantés de roseaux, ce système utilise des bactéries naturellement présentes dans les eaux usées afin d'en dégrader la pollution. En clair, la « phyto-épuration » fonctionne grâce à des bactéries contenues dans les filtres de roseaux qui transforment les matières organiques en

matières minérales. Assimilables par les plantes, ces dernières leur fournissent, en retour, de l'oxygène par les racines. Une alternative durable aux eaux usées domestiques et sans odeur pour les riverains.

Comme le détaille les trois phases suivantes, les travaux de la future station d'épuration devraient se terminer fin juin, pour une mise en service à l'été 2021.

■ Phase 1 D'octobre 2020 à février 2021

Travaux de gros œuvre pour l'édification des ouvrages de traitement et du bâtiment d'exploitation. Attention, les livraisons de matériaux pourront ponctuellement impacter le trafic routier sur cette période.



A Soullans, la future station d'épuration sera dimensionnée pour 5 000 habitants (Crédit oceanmaraisdemonts.fr).

■ **Phase 2**
Printemps-été 2021

Mise en place des équipements hydrauliques et électriques, suivis des travaux d'aménagement du site (voirie, espaces verts, signalétique etc.).

■ **Phase 3**
Été 2021

Mise en service de la nouvelle station, constituée de trois bassins dans lesquels transiteront successivement les effluents avant d'être rejetés dans le

milieu naturel. « Les boues d'épuration produites se stockeront majoritairement dans le premier bassin qui devra être curé tous les dix ans environ, précise-t-on au service « eau et assainissement » de la communauté de communes. Les boues extraites seront ensuite valorisées en épandage agricole sur autorisation préfectorale. »

Pendant que le projet de construction de la nouvelle station suivra son cours, les eaux usées des habitants du bourg continueront bien évidemment à être traitées par le lagunage de la Douve.

En savoir plus

En cas de problème de fonctionnement sur le branchement d'assainissement, contacter la SAUR au 02 51 37 01 09.

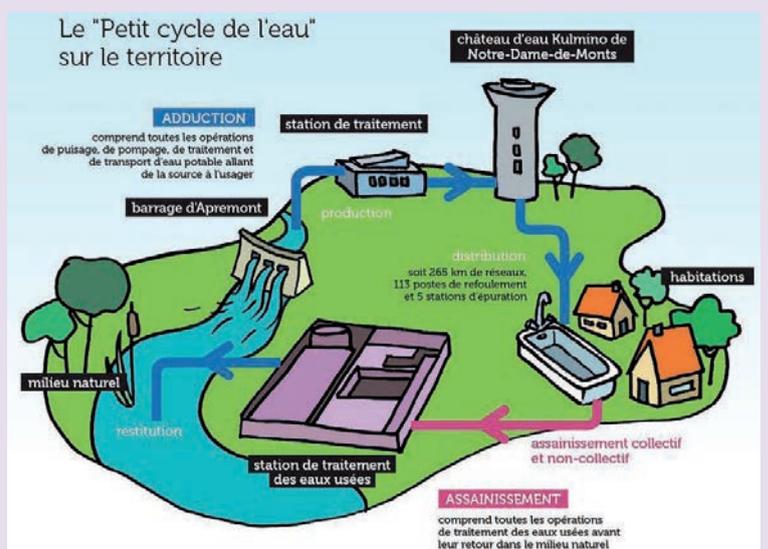
Pour toutes autres demandes, notamment sur un nouveau branchement au réseau d'assainissement collectif, s'adresser au service « eau et assainissement » de la communauté de communes au 02 51 58 07 89.

La nouvelle station, combien ça coûte ?

Selon le chiffrage estimé par la communauté de communes, le budget prévisionnel de la nouvelle station d'épuration de Soullans s'élève à 2,3 millions d'euros.

Pourquoi l'assainissement est-il important en termes d'environnement ?

Parce qu'il rejette, après traitement, les eaux usées des propriétés individuelles dans le milieu naturel. Or, si les installations sont défectueuses ou mal entretenues, elles peuvent présenter un danger pour la santé des personnes ou un risque de pollution pour l'environnement, principalement, la ressource en eau.



Conseils municipaux

Extraits des délibérations

16 juillet 2020

Désignation des représentants de la commune

Syndicat Mixte e-Collectivités

L'objet du syndicat consiste en la réalisation d'une plateforme « multiservices numériques » qui propose un socle commun de prestations puis des services « à la carte ».

Le conseil municipal à l'unanimité, procède à l'élection de son représentant au sein du collège des communes pour le Syndicat Mixte e-Collectivités.

■ A obtenu et est élu : Membre titulaire : Jean-Michel ROUILLE - 27 voix

Comité Territorial de l'Energie Océan-Marais de Monts

Le conseil municipal décide de procéder à l'élection de son représentant titulaire et de son représentant suppléant au Comité Territorial de l'Energie Océan-Marais de Monts.

■ Ont obtenu : Membre titulaire : Jean-François CHOUIN - 26 voix
Membre suppléant : Pascal GUITTONNEAU - 27 voix

E.H.P.A.D. Ernest GUERIN

Le conseil municipal décide de voter à main levée et de procéder à l'élection de son représentant titulaire au Conseil d'Administration de l'E.H.P.A.D. Ernest GUERIN.

■ A obtenu et est élu : Membre titulaire : Jean-Marc RELET - 27 voix

Conseil d'école

Le conseil municipal à l'unanimité, décide de voter à main levée et de procéder à l'élection de son représentant titulaire au sein du conseil d'école des écoles publiques.

■ A obtenu et est élu : Membre titulaire : Delphine MOUSSEAU - 27 voix

Association ESNOV

Le conseil municipal décide de voter à main levée et d'émettre un avis sur la désignation de son représentant titulaire et de son représentant suppléant au Conseil d'Administration d'E.S.N.O.V.

■ Ont obtenu : Membre titulaire : Jean-Marc RELET - 27 voix
Membre suppléant : Jacqueline THOUZEAU - 27 voix

Aide à Domicile en Milieu Rural (A.D.M.R.) SOULLANS / LE PERRIER

Le conseil municipal décide de voter à main levée et de procéder à l'élection de son représentant au sein de l'association de l'ADMR SOULLANS / LE PERRIER.

■ A obtenu et est désigné : Jean-Michel ROUILLE - 27 voix

Association de Maintien à Domicile (AMAD) de SAINT-JEAN-DE-MONTS

L'AMAD de SAINT-JEAN-DE-MONTS est un organisme qui œuvre dans le domaine des soins à domicile des personnes âgées de plus de 60 ans.

Le conseil municipal à l'unanimité, décide de procéder à l'élection à main levée du représentant de la commune à l'AMAD de SAINT-JEAN-DE-MONTS.

■ A obtenu et est élu : Membre Titulaire : Jean-Marc RELET : 27 voix

Épicerie sociale

Le conseil municipal décide de procéder à l'élection à main levée du représentant de la commune à l'épicerie sociale « Coup de Pouce ».

■ A obtenu et est élue : Membre titulaire : Jacqueline THOUZEAU - 27 voix

Comité de pilotage du site Natura 2000 « Marais Breton, baie de Bourgneuf, île de Noirmoutier et forêt de Monts »

Le conseil municipal décide de voter à main levée et de procéder à l'élection de son représentant titulaire et de son représentant suppléant au comité de pilotage « Marais Breton, baie de Bourgneuf, île de Noirmoutier et forêt de Monts ».

■ Ont obtenu et sont élus :
Membre titulaire : Louis-Marie GUILBAUD - 27 voix
Membre suppléant : Jean-François CHOUIN - 27 voix

Commission communale des impôts directs

Le conseil municipal à l'unanimité, décide de voter à main levée et de dresser la liste des contribuables, en nombre double.

Vote du budget formation des élus

Le conseil municipal approuve les orientations données à la formation des élus de la collectivité, fixe le montant prévisionnel annuel des dépenses de formation à 3 000 euros et précise que les formations prises en charge par la collectivité ne concernent que les actions qui ont un lien direct avec l'activité municipale et qui sont organisées par des organismes agréés par le ministère de l'intérieur.

Contrat d'association de l'école privée : vote du forfait élève pour l'année 2020

Le conseil municipal à l'unanimité, décide de fixer à 520 euros le forfait élève à retenir pour l'année civile 2020.

Fournitures scolaires aux enfants des établissements publics et privé de Soullans

Le conseil municipal décide d'allouer pour l'année 2020 la somme forfaitaire annuelle de 34,50 euros par élève fréquentant les

établissements d'enseignement maternel et élémentaire public et privé de Soullans.

Vote des subventions aux associations

Après délibéré, le conseil municipal à l'unanimité, décide d'attribuer aux associations et organismes divers une subvention conformément au tableau ci-dessous :

DESIGNATION	Attribué en 2019 en euros	Proposition 2020 en euros
ASSOCIATIONS SPORTIVES		
Hirondelles Soullandaises Basket Club	3 649	4 074
Danses 2000	2 378	2 772
Hirondelles Soullandaises Football	3 075	2 604
Pétanque Soullandaise	205	84
Tennis Club Soullandais	1 230	966
SOUS-TOTAL	10 537	10 500
ASSOCIATIONS CULTURELLES		
Bibliothèque Municipale Soullandaise	1 200	1 200
Les Tréteaux Soullandais	779	1 050
Soullans Animation Tourisme	2 200	2 200
SOUS-TOTAL	4 179	4 450
ASSOCIATIONS SCOLAIRES ET EXTRASCOLAIRES		
Amicale de l'école publique	410	410
SOUS-TOTAL	410	410
ASSOCIATIONS SOCIALES / SOLIDARITÉ		
ADMR de Soullans	10 469	10 459
Amicale Soullandaise des Donneurs de Sang	80	80
ACPG CATM Soullans	80	80
SOUS-TOTAL	10 629	10 619
ORGANISMES DÉPARTEMENTAUX ET DIVERS SOLIDARITÉ		
Secours Catholique	300	300
SOUS-TOTAL	300	300
TOTAL	26 055	26 279

Soit un montant total de subventions de 26 279 euros.

Subvention au Centre Communal d'Action Sociale

Chaque année, un repas est organisé par le Centre Communal d'Action Sociale pour nos aînés âgés de 72 ans et plus. Ceux qui ne peuvent pas se rendre au repas reçoivent une boîte de chocolats.

Le conseil municipal à l'unanimité, décide

d'accorder pour l'année 2020 une subvention de 13 000,00 euros au Centre Communal d'Action Sociale pour organiser ce repas et acheter les boîtes de chocolat.

Remboursement à l'EHPAD « Les Châtaigniers » des frais engagés dans le cadre de la crise COVID-19

Le conseil municipal décide de rembourser l'EHPAD « Les Châtaigniers » à hauteur de la dépense engagée par la mise à disposition de masques à la commune, soit 4 368,32 euros toutes taxes comprises.

Restaurant scolaire et Accueil de loisirs : fourniture des repas

Le conseil municipal approuve les termes des conventions à intervenir entre la commune et le Centre Communal d'Action Sociale.

Subvention exceptionnelle à l'association Tennis Club de SOULLANS

Le conseil municipal à l'unanimité, décide d'accorder une subvention exceptionnelle au Tennis Club de SOULLANS d'un montant de 1 500 euros.

1^{er} Octobre 2020

Don de deux œuvres d'art réalisées par Guy JAUFFRIT

Ces deux œuvres viennent renforcer la présence d'artistes régionalistes dans notre collection.

Le conseil municipal à l'unanimité, accepte le principe de ce don

Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT)

Le conseil municipal décide de voter à main levée et de procéder à l'élection de ses représentants au sein de la Commission d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT).

Commission Intercommunale des Impôts Directs : désignation des commissaires représentant la commune de SOULLANS

Le conseil municipal propose à la Communauté de communes quatre titulaires et quatre suppléants pour figurer sur la liste préparatoire dressée pour la désignation des membres de la Commission Intercommunale des Impôts Directs.

Communauté de communes - Rapport annuel 2019

Le conseil municipal prend acte de la communication de ce rapport et du compte administratif 2019.

SAPL Agence de Services aux Collectivités Locales de Vendée - Rapport annuel 2019

Le conseil municipal prend acte de la communication de ce rapport.

Subventionnement du transport scolaire pour les élèves fréquentant les écoles de SOULLANS

Année 2019 / 2020

Le conseil municipal à l'unanimité, décide d'apprécier le taux de fréquentation du transport scolaire, sur l'année 2019 / 2020 du 2 septembre 2019 au 17 mars 2020.

Année scolaire 2020 / 2021

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à octroyer une subvention d'un montant maximum de 110 euros par an et par enfant, au titre de l'année scolaire 2020 / 2021.

Année scolaire 2020 / 2021 - Sorties et séjours pédagogiques / écoles publiques et privées sous contrat

Le conseil municipal à l'unanimité, approuve les participations financières pour les sorties et séjours pédagogiques

- Sortie à la journée sans nuitée : prise en charge du coût du transport des enfants dans la limite d'un transport par an et par classe ;
- Séjour / sortie pédagogique avec nuitées ou classe transplantée : Cette subvention est de 30 (trente) euros par élève inscrit en établissement élémentaire d'enseignement public et privé de Soullans, sous réserve qu'il participe effectivement au séjour et assimilé.
- Séjour / classe de neige : Cette subvention est de 270 (deux cent soixante-dix) euros par élève inscrit en établissement élémentaire d'enseignement public et privé de Soullans, sous réserve qu'il participe effectivement à une classe de neige et assimilé.

Ouche des Terres Noires : convention de mise à disposition d'un terrain pour l'implantation d'un poste de transformation de courant électrique et servitude de passage

Le conseil municipal approuve les conventions à intervenir avec ENEDIS pour la mise à disposition d'un terrain par la commune pour l'implantation d'un poste de transformation de courant électrique et les servitudes de passage nécessaires aux ouvrages.

Convention d'occupation temporaire pour l'implantation d'une infrastructure dédiée au développement d'un réseau de communication électronique

Le conseil municipal approuve la convention à intervenir avec le GIP Vendée Numérique pour la mise à disposition d'un terrain par la commune pour l'implantation d'infrastructures dédiées au développement d'un réseau de communication électronique (fibre optique).

Convention avec Vendée Eau : travaux hors programme

Le conseil municipal à l'unanimité, valide le projet d'extension du réseau d'eau route de la Gare / Chemin de la Chapelle.

Concession de terrain agricole à titre temporaire.

Le conseil municipal décide de concéder à titre temporaire et révocable les parcelles AM 23, AM 2, AS 86 et AS 134, dans les conditions fixées par l'article L. 221-2 du Code de l'Urbanisme et de fixer la redevance annuelle à 65 € l'hectare.

Prise en charge par la commune d'une partie des charges de fonctionnement de la maison médicale

Le conseil municipal est informé qu'actuellement deux cabinets médicaux sont vacants, à l'unanimité, il décide de prendre en charge les charges locatives liées aux cabinets inoccupés.

5^{ème} saison culturelle hivernale des 5 communes du territoire Océan-Marais de Monts : approbation des tarifs

Le conseil municipal approuve la grille tarifaire définie dans le cadre de la 5^{ème} saison culturelle

Adoption du règlement intérieur du conseil municipal – Mandat 2020 / 2026

Le conseil municipal à l'unanimité, adopte le règlement intérieur du conseil municipal de la commune de SOULLANS.



Car scolaire.



Don de Guy JAUFFRIT.

Conseils municipaux

Extraits des délibérations

5 Novembre 2020

Aménagement d'une plaine des sports, construction d'une salle multisports et de courts de tennis : lancement de l'opération

Le conseil municipal décide d'émettre un avis favorable concernant le lancement du projet d'aménagement d'une plaine des sports, d'une salle multisports et de courts de tennis et autorise Monsieur le Maire à recourir à une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour cette opération.

Aménagement du centre-bourg - phase 4 - aménagement de l'îlot de l'église : lancement de l'opération

Le conseil municipal décide d'émettre un avis favorable concernant le lancement de la phase 4 du projet de réaménagement du centre-bourg et relatif à l'aménagement de l'îlot de l'église.

Aménagement du centre-bourg - phase 3 - aménagement de la rue de l'école, de la rue des anciens combattants et du pourtour de la mairie : validation de l'enveloppe financière, de l'avant-projet, demande de subventions

Le conseil municipal approuve l'enveloppe financière ainsi que l'avant-projet relatif à l'aménagement de la rue de l'école, de la rue des anciens combattants et du pourtour de la mairie.

Convention avec le SyDEV : programme annuel de rénovation de l'éclairage public 2020

Le conseil municipal valide la rénovation de l'éclairage public existant pour l'année 2021.

Le coût des travaux est estimé à 3 000 € H.T. La participation de la commune serait de 1 500,00 €, soit un taux de participation de 50 %.

Convention avec le SyDEV : travaux d'extension du réseau de distribution publique d'électricité

Une extension du réseau de distribution publique d'électricité est nécessaire rue de Nantes.

Dans ce cadre, le SyDEV a fait parvenir à la commune une proposition technique et financière de travaux neufs et la participation de la commune serait de 4 565 €.

Le conseil municipal valide la proposition d'extension du réseau de distribution publique d'électricité et approuve la convention à intervenir avec le SyDEV.

Convention avec le SyDEV : réalisation d'un effacement de réseau électrique lié au déploiement de la fibre optique

Dans le cadre de sa politique d'amélioration

du cadre de vie, la commune a engagé un important programme d'effacement de réseau depuis de nombreuses années et dans le cadre du Schéma Directeur d'Aménagement Numérique (SDAN) 2, la commune peut bénéficier du programme d'effacement de réseau électrique route du Perrier.

A cet effet, le SyDEV a fait parvenir à la commune une proposition technique et financière de travaux décomposés comme suit :

Nature des travaux	Montant prévisionnel des travaux € T.T.C.
Réseaux électriques Basse Tension	179 307
Infrastructure de communications électroniques	72 545
Eclairage public	14 195
TOTAL	266 047

Le montant de la participation de la commune serait de 112 444 euros.

Le conseil municipal valide la proposition d'effacement de réseau sis route du Perrier et approuve la convention à intervenir avec le SyDEV.

Refus du transfert de la compétence urbanisme

Le conseil municipal refuse le transfert automatique des compétences en matière d'urbanisme et notamment en matière de Plan Local d'Urbanisme vers la Communauté de communes Océan-Marais de Monts.

Modification des statuts de la Communauté de Communes

Par délibération en date du 10 septembre 2020, la Communauté de communes a engagé une procédure de modification statutaire.

Le conseil municipal approuve ce projet de modification statutaire relatif à l'article 2.4 « compétences supplémentaires » de la Communauté de communes.

Adhésion à la démarche de consultation en vue d'une souscription au contrat groupe d'assurance des risques statutaires

Le conseil municipal décide de donner autorisation au Centre de Gestion pour intégrer la commune dans la procédure de consultation en vue de la conclusion d'un contrat groupe d'assurance des risques statutaires du personnel, étant bien précisé que le conseil municipal sera à nouveau consulté, à l'issue de la procédure de consultation, pour se prononcer sur l'adhésion au contrat groupe, au vu des propositions chiffrées proposées par l'assureur.

Mise en place du télétravail à titre dérogatoire au regard de la situation sanitaire exceptionnelle

Dans le cadre de l'épidémie de COVID-19, la collectivité a dû récemment accompagner les mesures de prévention, notamment par la mise en place du télétravail.

Ce dernier est prévu par le décret n° 2016-151 du 11 février 2016 qui précise les conditions et modalités de mise en œuvre du télétravail dans la fonction publique.

Le conseil municipal à l'unanimité, décide d'instaurer le télétravail au sein de la collectivité depuis le 17 mars 2020 pour la durée de l'urgence sanitaire liée à l'épidémie de COVID-19.

Création d'un poste d'adjoint d'animation à temps non complet

Le conseil municipal décide de créer un poste d'adjoint d'animation pour une durée hebdomadaire de 29/35ème hebdomadaire annualisé.

Transports scolaires : avenant n° 2 à la convention de délégation de compétences entre la région Pays de la Loire et la commune de SOULLANS

La Région a conclu avec les organisateurs secondaires de transport scolaire des conventions de délégation de compétences en matière d'organisation et de gestion des services de transport scolaire, à compter de la rentrée scolaire 2017 / 2018.

Afin de répondre aux attentes des organisateurs secondaires en matière de financement, il y a lieu de modifier la délégation de compétences des organisateurs secondaires.

Le conseil municipal à l'unanimité, décide de valider les termes de l'avenant n° 2.

Acquisition de la parcelle cadastrée BC n° 69 à titre de réserve foncière

Le conseil municipal décide d'acquérir la parcelle cadastrée sous le numéro 69 de la section BC, d'une superficie totale de 4 607 m².



Devant L'Espace Prévoirie, les élus de CM2 et les nouveaux venus de CM1 rejoignent le conseil municipal des enfants de Soullans.

Démocratie représentative Le Conseil Municipal des Enfants, une instance créative

En cette période de crise, les huit nouveaux jeunes élus n'ont pas encore pu se réunir en mairie. Ce qui ne veut pas dire qu'ils vont rester inactifs. Début décembre, les élus leur ont demandé de réfléchir à des projets facilement réalisables en ces temps si particuliers.

C'était le 10 octobre 2020. Après une campagne menée tambour battant auprès de leurs petits camarades en CM1-CM2 des deux écoles de la commune, huit élèves, sur les treize candidats, ont finalement été élus.

Sur les 92 inscrits, 83 élèves ont ainsi déposé un bulletin dans l'urne. Soit 90,22% de participation ! Un taux à faire pâlir d'envie n'importe quel homme politique se présentant devant le suffrage de ses concitoyens. C'est donc forts de cette légitimité démocratique que ces huit enfants ont pu rejoindre leurs collègues désignés par leurs pairs, l'année dernière. Renouvelant ainsi de moitié, et pour deux ans, le conseil municipal des enfants (CME) de Soullans.

Une délégation spécifique pour accompagner le CME

Elle aussi nouvellement élue le 28 juin dernier, Delphine Mousseau a accepté la délégation spécifique à l'accompagnement du conseil municipal des enfants que lui a proposée Jean-Michel Rouillé. « J'étais déjà la maman d'un garçon membre du CME de Soullans, explique la jeune femme. Je

sais donc combien il est important pour les enfants de la commune de s'investir pour la collectivité. »

Une belle occasion « à saisir et à prendre au sérieux » quelque peu chamboulée, en cette année de crise sanitaire. « Les projets qu'ils ont présenté à leurs camarades vont difficilement être réalisables dans ce contexte, prévient Delphine Mousseau. C'est pour cela qu'on a lancé un appel, début décembre, pour que les nouveaux élus réfléchissent à des actions compatibles, notamment avec le protocole sanitaire. »

Un budget de 2 000 euros

Si tout se passe bien, les séances, normalement prévues deux fois par mois hors vacances scolaires, auront lieu, dans un premier temps, en visioconférence. « Pour cela, on s'assurera que chacune des familles concernées bénéficient bien d'un ordinateur et d'une connexion internet », clarifie l'élue. Une fois cette contingence technique réglée, restera à l'équipe renouvelée à plancher sur ses nouveaux projets, accompagnés d'une enveloppe budgétaire de 2 000 euros.

Les élus du CME pour l'année 2020/2021

- Lou Boulay
- Adam Button
- Kylian Brun
- Louison Cottin
- Louna Langlois-Dubosse
- Anaïs Garessus
- Lilian Garreau
- Maël Girard
- Ambre Hervo
- Julie Lustenberger
- Arwen Magnin
- Thomas Martineau
- Cécile Mesmaque
- Ninon Rouillé
- Mélina Skalinski
- Émy Vairé

Aujourd'hui encore plus qu'hier, Delphine Mousseau espère que la mise en place et les actions menées par le CME puissent trouver leur rythme de croisière. « A Soullans, détaille l'élue, ce conseil existe depuis 1999 et a participé à la réalisation de nombreux projets bénéficiant à tous les habitants. » Et Delphine Mousseau de citer la construction d'une aire de jeux ou encore la mise en place d'un parking à vélo. « On ne le dira jamais assez, conclut cette dernière, mais à 9-10 ans, on peut aussi faire bouger les choses et participer à la vie de la cité. »



Aménagement du centre-bourg (Crédit Fonteneau Architecte).

Aménagement du centre-bourg Pour une ville attractive, agréable et accessible à tous

Après les places de Gaulle et Jean Yole, c'est au tour des îlots de la mairie et de l'église de faire peau neuve. Objectif de ces deux dernières phases de travaux : moderniser et sécuriser l'accès au centre-ville, tout en développant le stationnement et les déplacements doux.

Louis-Marie Guilbaud le dit avec une certaine fierté : « Chaque année, Soullans s'agrandit. Il n'y a qu'à voir les nouveaux lotissements qui se construisent et les commerçants qui s'installent. Cette dynamique, explique l'adjoint à la voirie et à l'assainissement, on la constate à l'année et pas uniquement au moment de l'été. »

Soullans s'agrandit et, avec elle, la demande des nouveaux habitants en matière de services publics et de dynamisme commercial. « C'est dans cet objectif que nous avons procédé à une réorganisation complète de la place de Gaulle, avec des nouveaux parkings et des accès agréables et sécurisés à la bibliothèque et au centre médical », détaille l'élu.

Dans cette lancée, la place Jean Yole, aus-

“
Des accès agréables
et sécurisés
de la bibliothèque
au centre médical.
”

si, a connu un bon ravalement de façade avec la rénovation de sa voirie, l'installation de pavés et, même, l'ajout de bassins. « Ces deux premières phases de travaux

ont débuté en 2017, rappelle Louis-Marie Guilbaud. Aujourd'hui, on entre dans la phase 3 du plan de réhabilitation du centre-bourg avec l'aménagement du pourtour de la mairie. »

La circulation réorganisée, des places aérées

Votée par délibération, lors du conseil municipal du 5 novembre dernier, cette troisième étape conservera cet esprit d'aménagement qui prévaut depuis le début des travaux, avec un aspect supplémentaire de réorganisation de la circulation. « Actuellement, l'entrée se fait par la rue de l'Océan, poursuit Louis-Marie Guilbaud. Puis on suit « la rue de l'Ecole » jusqu'à la rue des Anciens Combattants. Avec cette phase 3, on

va sécuriser l'accès à la mairie, mais aussi celui de l'accueil de loisirs et de l'école élémentaire publique. »

Pour ce faire, les bâtiments qui jouxtent la mairie vont être démolis. Un désenclavement qui devrait, à terme, permettre la mise en place d'une circulation à sens unique et de rendre ainsi possible aux familles une déambulation à pied entre la mairie, l'accueil de loisirs et l'école élémentaire publique.

Prévu pour débuter en janvier 2021, ce chantier devrait durer jusqu'à la fin du mois de juin. « Là aussi, nous proposons aux Soullandais et aux commerçants, une réorganisation du parking pour une meilleure accessibilité du centre-ville », révèle l'adjoint à la voirie et à l'aménagement.

La création d'un nouvel espace de vie, une mobilité à l'étude

Une phase 3 qui sera suivie par l'aménagement de l'îlot de l'église et la création d'un nouvel espace de vie. « Avec la refonte de la voirie et des trottoirs, nous n'oublions pas le développement des transports doux et la sécurisation des piétons. »

Devenue nécessaire, la création de liaisons douces dans l'aménagement du centre-bourg de Soullans est à l'étude. « Nous en reparlerons, promet Louis-Marie Guilbaud, mais je peux déjà vous dire que cette dernière étape de travaux permettra de rejoindre les différents quartiers et équipements publics, de manière accessible, agréable et sécurisée. »

Les 3 objectifs de cet aménagement

L'enveloppe financière de l'avant-projet de réalisation de la phase 3 de la réhabilitation du centre-bourg ainsi que la demande de subvention ont été validées par le conseil municipal, lors de sa séance plénière du 5 novembre 2020.

Toujours dans les objectifs de :

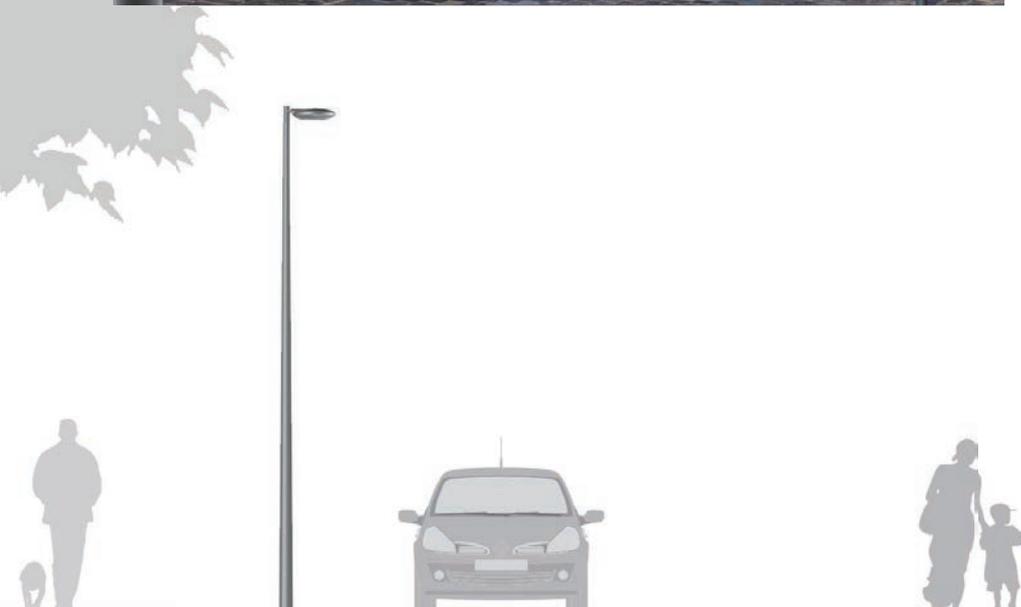
- moderniser le centre-ville pour garantir l'attractivité de la commune
- sécuriser l'accès à la mairie, à l'accueil de loisirs et à l'école élémentaire publique
- développer le stationnement et faire une large place aux déplacements doux.

Un nouvel éclairage public esthétique et performant

En 2021, la commune va également se doter d'un nouvel éclairage à LED. Plus performante et respectueuse de l'environnement, cette technologie viendra progressivement remplacer l'éclairage actuel et cela, de deux manières. Ainsi, chaque fois qu'un lampadaire existant ne pourra être réparé, il sera remplacé par un éclairage LED. En fonction de la vétusté de l'éclairage, certaines rues pourraient même faire l'objet d'une opération globale de changement des points lumineux. Cette démarche est soutenue financièrement par le syndicat de distribution des énergies en Vendée, le SyDEV.



Place Jean Yole revisitée (crédit SyDEV ComatelecSchröder).



Commerces de proximité et attractivité économique

Donner de l'élan au dynamisme commercial de Soullans

En créant une délégation en direction des artisans et commerçants, la municipalité a fait le choix d'un contrat « gagnant-gagnant » visant à renforcer le lien avec les forces vives de la commune.

L'image a pu surprendre. Elle a fait la Une du journal télévisé du 13h de TF1, le 10 novembre 2020, et est révélatrice de ce que vivent aujourd'hui les commerçants et artisans de Soullans. Posant presque nus dans leurs commerces, ces femmes et ces hommes ont décidé d'alerter de façon choc sur le risque de faillite provoqué par les deux confinements successifs de l'année écoulée.

Une image aussi forte que la volonté de la municipalité d'accompagner les quatorze enseignes du centre-bourg en ces temps compliqués. « Pour renforcer ce lien de solidarité déjà existant, il nous faut d'abord les écouter », répond Géraldine Raymond. Ecouter pour soutenir. Une mission que prend très à cœur la nouvelle élue déléguée aux commerces et à l'artisanat qui donne l'exemple de l'aménagement de la

place centrale : « Si notre volonté est de sécuriser son accès aux piétons pour la rendre agréable à tous [lire notre dossier central en pages 10 et 11], cela doit aussi se faire en concertation permanente avec les commerçants. »

Une enquête sur l'attractivité économique

Majoritairement actifs sur la commune, la mairie aimerait, sur ce mandat, les aider à devenir des acteurs à part entière du dynamisme de Soullans. Ainsi, en plus de la carte interactive, mise en place par la communauté de communes et servant à répertorier tous les commerces ouverts du secteur, l'équipe municipale de Soullans a décidé de lancer une vaste enquête sur l'attractivité économique de son territoire. Objectif : avoir une vue d'ensemble et en

temps réel du nombre de commerces existants ainsi que des emplois directs et indirects que cela représente.

Un dynamisme, dont l'attractivité rayonne bien au-delà des frontières de la commune. Comme avec ces habitants des environs qui n'hésitent pas à aller faire leurs courses jusque dans les étals des commerces de bouche et de qualité soullandais.

Des commerces-locomotives qui permettent à d'autres artisans de proposer leurs services et d'en vivre. « Je pense notamment à l'esthéticienne et à la fleuriste », complète l'élue. Là aussi, des offres rares qui participent à l'attrait commercial de la commune.

La dynamique des dimanches matin

« Il ne faut pas oublier que les commerçants participent grandement à l'animation de nos centres-bourgs », insiste la déléguée aux commerces et à l'artisanat qui poursuit : « En disant cela, je pense aux artisans ambulants qui donnent vie à la place centrale, chaque dimanche matin. En complément des offres pérennes déjà existantes, jamais en doublon. »

Un marché du dimanche qui, même en plein reconfinement de novembre, attire encore du monde. Preuve s'il en est de l'importance de la défense au quotidien des services et commerces de proximité.



Les commerçants de Soullans protestent face à la fermeture forcée de leurs magasins (crédit Jessica Bazureau).

Covid-19 : les commerces, restaurants, producteurs et hôtels ouverts dans le Pays de Saint-Jean-de-Monts

De nombreux restaurateurs, commerçants et producteurs du territoire proposent un service de livraison à domicile ou de vente à emporter pour ce second confinement.

Grâce à la carte interactive de l'Office de Tourisme Intercommunal du Pays de Saint Jean de Monts, vous pouvez avoir une vision d'ensemble du territoire et trouver le commerce dont vous avez besoin.

<https://paysdesaintjeandemonts.fr/covid-19-les-commerces-ouverts/>



L'épicerie sociale est hébergée dans les locaux du centre La Passerelle de Saint-Jean-de-Monts (crédit saintjeandemonts.fr).



Nouvelles solidarités L'action sociale comme rempart à la crise

A Soullans, on n'a pas attendu la crise sanitaire pour être solidaire. Distribution alimentaire, aides au logement des plus précaires. Tour d'horizon des actions sociales engagées par la commune.

« Sur l'année écoulée, j'ai traité une bonne centaine de dossiers, dont un tiers de plus que d'habitude. » En charge de l'action sociale à la mairie de Soullans, Annick Poma n'hésite pas à parler « d'explosion des cas d'urgence » arrivés sur son bureau, en 2020.

L'année passée, la pandémie de Covid-19 n'a épargné aucun territoire et frappé de plein fouet les mêmes profils : des couples en difficulté, certains retraités, des femmes victimes de violences conjugales et beaucoup d'intérimaires et de saisonniers, empêchés de travailler par les confinements du printemps et de l'automne dernier.

Face à cette crise qui perdure, les solidarités ont joué à plein leur rôle de rempart social. « Une fois les personnes écoutées et les dossiers traités, je passais le relais aux associations davantage spécialisées », développe Annick Poma, qui est également comptable de la commune.

Des solutions méconnues

L'épicerie solidaire montoise « Coup de pouce » fait partie de ces acteurs incontournables du secteur [lire l'encadré]. Tout comme l'antenne soullandaise du Secours catholique ou encore l'association challandaise « Jamais sans mon toit ».

« En plus des entretiens et des constitutions de dossiers, poursuit la chargée de l'action sociale de la commune, je me documente aussi beaucoup sur internet pour

trouver d'autres solutions souvent méconnues du plus grand nombre. »

Ce faisant, Annick Poma a ainsi pu dénicher des informations précieuses concernant, notamment, l'existence de services sociaux affiliés aux caisses de retraite, garantissant l'obtention d'un prêt zéro, ou des pôles sociaux de certaines mutuelles, permettant l'exonération, pour un temps, des cotisations.

Des solidarités départementales

Alors que débute cette nouvelle année, le seul point noir reste celui de l'hébergement d'urgence. La fonctionnaire territoriale a fait jouer les solidarités départementales en dirigeant les personnes du territoire les plus en difficulté vers l'agence immobilière à vocation sociale « Habitat et Humanisme » de Saint-Gilles-Croix-de-Vie ou vers SOS Familles Emmaüs Vendée, à La Roche-sur-Yon.

En savoir plus

Pour toute demande d'informations supplémentaires ou de dépôt de dossier, s'adresser directement à la mairie de Soullans par téléphone au 02 51 68 00 24 ou par courriel accueil@soullans.fr

« Coup de pouce », lieu solidaire, d'accueil et de convivialité

Le saviez-vous ?

L'épicerie sociale « Coup de pouce » s'adresse à toute personne domiciliée sur la communauté de communes qui rencontre des difficultés d'ordre financier, l'empêchant d'accéder aux besoins de première nécessité.

Cette structure est animée par deux conseillères en économie sociale et familiale.

Une fois l'étude de la situation financière et sociale des demandeurs réalisée, les conseillères définissent, avec ces derniers, un budget qui leur sera alloué. L'objectif principal de « Coup de pouce » est un approvisionnement en produits alimentaires, d'hygiène et d'entretien.

L'accès à cette épicerie sociale se fait donc bien sur des critères de ressources et doit être validé, dans la discrétion et le respect, par la commission en affaires sociales de la communauté de communes.

Des animations favorisant les échanges, la construction d'un lien social et du vivre ensemble sont également proposées aux bénéficiaires.

Ateliers cuisine, sorties familiales, rendues possibles grâce à une contribution financière symbolique, sans oublier l'accès gratuit à des manifestations de loisirs, sportives et culturelles organisées sur tout le territoire... L'épicerie sociale « Coup de pouce » est aussi l'occasion de profiter des rayonnages de la médiathèque de Soullans et des expositions du musée Milcendeau, de découvrir le centre aquatique Océabul de Saint-Jean-de-Monts comme de participer aux actions « sports d'hiver » organisées à La Barre-de-Monts.



La Maison Intercommunale des services aux publics vue de la place Ernest-Guérin.

Maison intercommunale des services aux publics Toutes les offres du territoire à portée de main

Rassembler en un seul lieu les services pour simplifier la démarche des usagers. Voilà l'objectif de cet espace de vie qui sera ouvert à tous les habitants de l'agglomération, dès février 2022.

Commander un livre, disponible à la bibliothèque de Notre-Dame-de-Monts, et le recevoir directement à la médiathèque de Soullans. Quasiment sans bouger de chez soi. En un « clic ». Ce service existe déjà et va prendre une toute autre dimension avec l'ouverture prochaine de la Maison intercommunale des services aux publics, située à Saint-Jean-de-Monts.

Dès février 2022, les Soullandais pourront faire de ce tiers-lieu un prolongement de leurs activités, de leurs envies, de leurs besoins.

Vibrer grâce à Vibrato

Les enfants désirant s'initier à la musique ou au chant pourront rejoindre une école Vibrato new look, d'une surface augmentée de 745 m², cela à 15 km de chez eux.

« Un espace de vie social et convivial ouvert à tous »

Une maison pour les saisonniers

Un quasi « porte à porte » qui permettra aussi aux jeunes de la commune de se projeter dans un premier boulot d'été. Car, la Maison intercommunale des services aux publics, c'est aussi une maison des saisonniers favorisant non seulement la mise en relation des candidats potentiels avec les

employeurs du secteur mais permettant également à ces derniers de trouver un hébergement, le cas échéant.

Une maison familiale

Pensé comme un espace de vie social et convivial ouvert à tous, ce lieu unique sur le territoire offrira également un soutien privilégié aux familles sur les enjeux de parentalité et de liens intergénérationnels. Cela, notamment grâce à la présence du Relais des assistantes maternelles intercommunales et aux visites proposées par le musée numérique de « la Micro-Folie ».

Tous les services en un guichet unique

Dans une époque de « dématérialisation » des services publics, ce bâtiment regrou-



La Maison intercommunale des services aux publics : avant / après.



La Maison intercommunale des services aux publics vue de la rue des anciens combattants.

Retour sur la Maison intercommunale en 3 phases

C'est en lieu et place de l'ancien magasin Stop Affaires que la Maison des services verra le jour en février 2022. Située en plein cœur de Saint-Jean-de-Monts, elle sera ouverte à tous grâce à la conservation de la façade de la rue des Anciens-Combattants et de la sortie de la rue de la Plage.

Piloté par l'entreprise sablaise Vallée Architecture, le gros des travaux aura lieu sur l'année 2020-2021. En trois phases.

Phase 1 - Démolition du bâtiment actuel

Du 1er au 30 septembre 2020, il a été procédé au désamiantage du lieu avant que les pelleteuses ne démolissent complètement l'ancien magasin de la place Ernest-Guérin.

Phase 2 - Construction du nouveau bâtiment

Du 1er octobre 2020 à avril 2021, les ouvriers du chantier s'attaquent aux travaux de gros œuvre et à la construction du nouveau bâtiment.

Phase 3 - Réalisation des travaux intérieurs

D'avril à décembre 2021, aménagement de cet espace pour en faire un lieu convivial au service de tous les usagers de la communauté de communes Océan-Marais de Monts.

La Maison intercommunale, combien ça coûte ?

D'après le budget prévisionnel établi par la communauté de communes Océan-Marais de Monts, le coût total de l'opération devrait s'élever à 1 482 426 euros. Et si le financement intercommunal est le plus important avec 478 176 euros, l'Etat (200 000 euros), la Région (365 000 euros) et le Département (439 250 euros) vont permettre, par leur apport financier, de boucler le budget.

pera, en un seul lieu, tous les services utiles aux usagers dans leur quotidien. Labellisée « Maison France Service », la Maison intercommunale hébergera :

- La caisse d'allocations familiales
- Les services fiscaux
- La caisse nationale d'assurance maladie
- La caisse nationale d'assurance vieillesse
- La mutualité sociale agricole
- Pôle emploi

Autant de services, dont le socle pourra s'enrichir à d'autres partenaires locaux,

selon les demandes et les besoins, comme ceux proposant par exemple des aides à l'habitat ou à l'insertion sociale.

En savoir plus

Pour tout renseignement complémentaire sur cette Maison des services, s'adresser directement à la communauté de communes Océan-Marais de Monts au 02 51 58 07 89.



La Maison intercommunale des services aux publics vue de l'intersection de la place Ernest-Guérin et de la rue de la plage.

Crédit Vallée Architecture



Plus confortable, moins bruyante, la nouvelle salle à manger de l'Ehpad des « Châtaigniers » permet également de recevoir les 80 résidents en même temps (crédit Christian BONNIN).

La résidence fait peau neuve Plus belle la vie aux « Châtaigniers »

En ce mois de janvier 2021, la réhabilitation de l'Ehpad touche à sa fin. L'occasion d'un large tour d'horizon des différentes actualités de l'établissement... au rythme des Cinq continents.

C'était en janvier 2020. En plein travaux d'aménagement, deux employées du service des soins recevaient la médaille du travail des mains du directeur de la résidence, Christian Bonnin. Une cérémonie au cours de laquelle Jean-Michel Rouillé, maire de Soullans et président du Centre communal d'action sociale (CCAS), avait déclaré : « Cette implication et cette adaptabilité sont indispensables, encore plus aujourd'hui où l'établissement est entré dans sa phase de rénovation qui complique, au quotidien, la vie des résidents et des salariés. »

Un an tout juste après ces mots, les premiers objectifs de réhabilitation de la maison de retraite médicalisée Les Châtaigniers sont atteints. « Aujourd'hui, nous offrons davantage de confort aux résidents, à leurs familles et au personnel soignant grâce à une meilleure esthétique

générale de la résidence », certifie Christian Bonnin.

Une terrasse pour manger à l'extérieur

Isolement phonique plus performant, nouveaux vestiaires femmes et hommes, conditions optimales de sécurité...

Après une phase de travaux, lancée

en 2018, qui concernait la création d'une blanchisserie et d'une cuisine, c'était au tour de la salle à manger de faire peau neuve. En service depuis le 17 novembre 2020, cette dernière, plus spacieuse, est

« Dans un lieu de vie ouvert, nous vous accompagnons en respectant vos désirs, vos envies, vos habitudes de vie de jour comme de nuit »

Christian Bonnin, directeur

aujourd'hui en mesure d'accueillir les 80 résidents de l'Ehpad, en même temps. « Grâce à sa terrasse, ses tables et ses parasols, détaille le directeur de l'établissement, elle offrira même la possibilité de manger à l'extérieur dès le printemps prochain. » A peine terminés, ces travaux ont laissé place à la construc-

tion d'une salle d'animations et d'un lieu de réception dédié aux familles et aux proches des résidents. « Dans le courant de ce mois de janvier 2021, annonce Christian Bonnin, les neuf derniers logements

devraient, eux aussi, être terminés. Restera ensuite, glisse le directeur, une dernière phase concernant la restauration de l'entrée de l'établissement ainsi que l'aménagement du pôle administratif. »

Le bien-être des résidents et du personnel soignant ne se résumant pas aux seuls travaux, l'aspect humain n'a pas été oublié, aux « Châtaigniers ». Ainsi, chaque salarié de la résidence a pu être formé à l'approche dite « Humanitude ». La raison de ce choix ? « Fédérer les équipes pluridisciplinaires autour d'une démarche de bien-traitance au niveau de l'accompagnement des résidents »,

insiste Christian Bonnin qui explique que cette formation a permis « de définir des valeurs collectives comme l'empathie, la bienveillance, le respect et l'autonomie ».

Autant de valeurs défendues par les différentes équipes soignantes de la maison de retraite, au service unique du bien-être et du bien-vivre des résidents.

Renseignements

Les inscriptions s'effectuent via le site Trajectoire <https://trajectoire.sante-ra.fr/Trajectoire/>.

En allant sur ce site, vous pouvez créer un dossier d'admission ou téléphoner au 02 40 32 22 66 ou envoyer un courriel à contact@viatrajectoire-pdl.fr

Les missions de l'établissement

Les missions à l'Ehpad des Châtaigniers regroupent des actions sociales, médicales et thérapeutiques adaptées au besoin de la personne dépendante. Ce sont également des actions d'accompagnement de soutien et de soins dans les divers actes de la vie y compris à titre palliatif.

L'établissement est habilité à percevoir l'aide sociale et selon les revenus des résidents, il existe des aides comme l'APL, l'aide personnalisée au logement.



Le repas des anciens, reporté

Rendez-vous incontournable de la commune, le repas des aînés se déroulait, chaque année, à l'Espace Prévoirie. Autour d'un déjeuner-traiteur, d'animations et de jeux, ils étaient encore 400 heureux convives à assister à l'édition 2019. « Les autres personnes qui ne pouvaient se déplacer, recevaient chacune une boîte de chocolat », détaille Jean-Marc Relet, conseiller municipal, délégué au CCAS.

Crise sanitaire oblige, en 2020, ce repas devait prendre la forme d'un drive-traiteur, distribué le samedi 12 décembre à chacune des personnes âgées de plus de 72 ans et habitant Soullans. Seulement voilà, malgré les 500 invitations lancées et la joie de se retrouver, décision a été prise par la municipalité de reporter ce rendez-vous de fête.

Les résidents au rythme des cinq continents

Si l'idée a d'abord germé dans l'esprit de Christian Bonnin, elle a rapidement été validée par la commission « décorum » mise en place par le CCAS de la commune. « On sait que la couleur a une grande influence sur la perception et le comportement des résidents, explique le directeur de l'établissement. C'est aussi un outil de communication visuelle très fort. »

Aussi, pour permettre à chacun de se repérer dans les cinq ailes de la résidence des « Châtaigniers », le choix s'est porté, à l'unanimité, sur la représentation des cinq continents. « Chaque continent est représenté par un art graphique et des couleurs distinctes, précise Christian Bonnin. Le choix des couleurs est donc déterminant afin de créer des ambiances chaleureuses, permettant aux résidents de fixer des repères dans l'espace. »

Une structuration nouvelle des lieux comme une occasion de s'ouvrir sur le monde soit en regardant des reportages, soit en dégustant de bons petits plats autour d'un bon repas.

Comme avec les travaux de réhabilitation, « l'idée est de pouvoir créer un lieu de vie et d'envie », insiste le directeur. « D'autant que les résidents qui arriveront aux « Châtaigniers » auront davantage voyagé que les locataires actuels », complète Jacqueline Cariou-Thouzeau. Et l'adjointe à la communication de conclure : « Grâce à cette thématique des cinq continents, ils pourront ainsi retrouver un esprit de voyage et de bien-être. »





Rendez-vous incontournable de la vie en Louisiane, le carnaval de Mardi-Gras (crédit France-amerique.com).

A l'école publique Comme un doux parfum de Louisiane et d'Amérique

Christine Famulok a enseigné un an à l'école publique. Aujourd'hui en poste à Bâton-Rouge, en Louisiane, elle a répondu présente à l'envie de Bernadette Fayet d'échanger autour des cultures et des langues.

On n'a pas tous les jours la chance de pouvoir échanger avec des enfants du même âge, vivant à 8 000 km de là ! « Alors, quand j'ai appris que Christine était partie vivre en Louisiane, j'ai tout de suite sauté sur l'occasion », se réjouit Bernadette Fayet.

En 2021, les cours d'initiation à l'anglais, dispensés par la directrice de l'école élémentaire publique de Soullans, vont laisser place à la réalisation de petites vidéos et de diaporama photos. « Avec mes élèves de CE2 et de CM2 et les siens, nous allons échanger sur nos quotidiens », raconte encore l'enseignante.

Course en solitaire, d'un côté. Carnaval de Mardi-Gras, de l'autre. Pour faire connaissance et lancer cet échange transatlantique, Bernadette Fayet avait d'abord pensé tourner une vidéo au cœur du village du Vendée Globe. « L'organisation de la course nous avait même autorisé à venir le 6 novembre. » Coup de malchance, le deuxième confinement aura finalement eu raison de ce joyeux déplacement.

Qu'à cela ne tienne, les élèves de Bernadette Fayet vont commencer cet échange culturel en tournant une vidéo de chansons d'automne apprises en classe. « Ensuite, nous irons prendre des photos de l'école et de la commune pour leur montrer et leur expliquer en anglais où l'on vit. »

Une présentation à laquelle les élèves de Christine Famulok devaient répondre par un enthousiaste : « Thank you, dears. And you, do you know the city of Bâton-Rouge in Louisiana ? »

Renseignements

Rue de l'École - 85300 Soullans. 02 51 68 01 95



La classe des CE2 A a choisi de suivre l'aventure du Vendée Globe en scrutant les prouesses du skipper Fabrice Amédéo (crédit Céline Pichon).

A l'école privée Les Roseaux Une grande bouffée d'air avec les skippers du Vendée Globe

Avec 225 élèves inscrits, l'école des Roseaux a pu ouvrir une nouvelle classe de CE2, en septembre. Une réorganisation des effectifs qui n'empêche pas les enfants de se rêver en marins du grand large.

Voilà bien une rentrée dont les élèves de l'école des Roseaux se souviendront longtemps. Masque obligatoire pour les enfants de plus de six ans et modulaire pour vingt-cinq d'entre eux. Pas de quoi les dérouter, à en croire Jacques Maudet. « Cette année, explique le directeur de l'établissement, nous avons franchi le seuil académique des 143 élèves en élémentaire, ce qui nous a obligé à installer un modulaire sur le terrain de la maison qui jouxte l'école pour accueillir une classe supplémentaire. »

Grâce à une ouverture permettant de communiquer entre la maison et l'école, les vingt-cinq enfants peuvent ainsi rejoindre facilement leurs petits camarades aux heures de récré et pour le déjeuner. Toujours dans le respect du protocole sanitaire et des gestes barrières.

Alors, en cette année particulière, les enseignants ont profité du départ du Vendée Globe pour offrir une grande bouffée d'air à leurs élèves. L'occasion pour les élèves des neuf classes de l'école privée de Soullans de suivre cette course en solitaire et d'aborder des notions comme la géographie ou les sciences par la connaissance de la mer.

Parmi les trente-trois skippers en lice, la classe des CE2 A a fait le choix de suivre le monocoque de Fabrice Amédéo. Passionné par les océans, le marin leur a même envoyé son livre intitulé « Cétacé, l'océan boit la tasse ! » Un joli message les invitant à respecter l'environnement.

Renseignements

19 rue du Marais Breton - 85300 Soullans. 02 51 93 14 13



Noëlle à la cuisine pour le plaisir des enfants.

Restauration scolaire En route vers la cantine de demain

Devenu municipal en 2018, le restaurant scolaire de Soullans sert environ 300 repas par jour. Un défi de tous les instants avec la volonté de proposer plus de produits frais, de qualité et régionaux tout en réduisant au maximum le gaspillage alimentaire.

Il n'y a pas que chez les restaurateurs tendances que le logo « fait maison » est un argument-fraîcheur des plats servis aux clients. A la cantine municipale aussi, le « fait maison » est une philosophie. « Cette volonté de travailler plus de produits frais, selon le rythme des saisons, est avant tout une mission d'éducation », insiste Anne-Douceline Guillet.

Tenir cet objectif, c'est la mission de Noëlle qui tient les fourneaux du restaurant scolaire depuis 5 ans, avec une implication sans faille.

Des repas à prix modérés

Chaque jour, la cuisinière concocte de bons petits plats maison « céleri rémoulade, velouté de potiron, ou encore émincé de bœuf aux pruneaux, carottes-vichy. »

Une volonté politique à petits prix... pour le porte-monnaie des parents. Ainsi, que leurs enfants mangent à la cantine tous les jours ou de manière occasionnelle, il leur en coûtera aujourd'hui entre 3,65 et 4 euros par repas. Un tarif qui passe même à 3,52 euros pour les familles qui ont trois enfants ou plus inscrits au restaurant scolaire.

Une autre prouesse quand on sait que les produits sont principalement des Pays de la Loire et que certains légumes viennent de Soullans ou Challans. « C'est clair qu'on n'ira pas chercher des pommes produites à 800 km de là, informe Anne-Douceline Guillet. Même si elles sont bio ! »

“
La mairie s'est toujours battue pour que les repas ne soient pas faits par des prestataires externes ou une cuisine centrale.
”

Réduire encore le gaspillage alimentaire

Dans la future structuration du restaurant scolaire, priorité sera donc donnée aux circuits courts et à l'agriculture raisonnée. « Nous sommes une région de maraîchage, explique l'adjointe. Même si le bio est un plus, on ne court pas à tout-prix derrière ce label. »

En revanche, s'il y a bien un objectif derrière lequel court toujours la municipalité, c'est la réduction du gaspillage alimentaire. Menée sur l'année 2018-2019, dans la restauration scolaire, une étude nationale pointait qu'en moyenne 114 g de nourriture par plat finissaient à la poubelle. Par comparaison, à Soullans, on jette environ 79 g d'aliments par enfants. C'est bien, mais les élus communaux restent attentifs à cet enjeu de société.

La chasse au plastique

On le sait, le gaspillage alimentaire n'est autre que le maillon final d'une chaîne

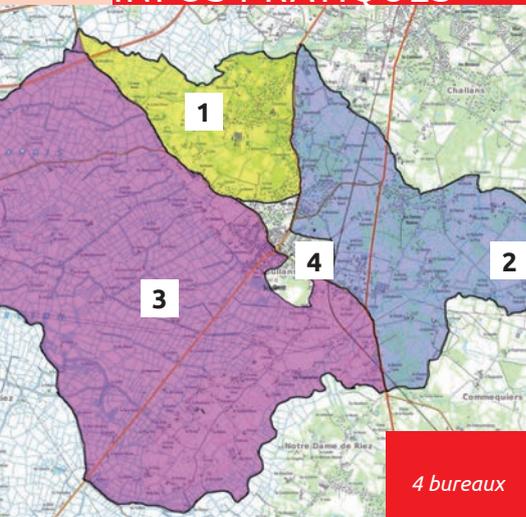
où la part belle est faite à l'économie d'échelle et à la seule mauvaise qualité des produits. Cela, au seul détriment des consommateurs. Grands et petits.

Contre cette logique, à Soullans, le choix et la qualité des produits priment. « Quand on sert aux enfants des morceaux de viande de qualité et donc facile à manger, on réduit d'autant le gaspillage », explique encore l'élue qui conclut par cet autre exemple : « Quand vous donnez un fruit entier à des enfants de maternelle, vous pouvez être sûr qu'ils y toucheront à peine et qu'il terminera à la poubelle. Alors qu'en leur en découpant en morceaux, ils le mangeront avec plaisir. »

Une mission de plus pour Noëlle, la cuisinière, qui, en cette fin d'année, a trouvé dans sa hotte de nouveaux équipements, notamment pour réaliser elle-même des desserts. Limitant d'autant l'utilisation d'un autre fléau de la restauration collective : le plastique sous toutes ses formes. Des couverts aux pots à dessert.

Renseignements

Inscription à l'Accueil de Loisirs «La Farandole» au 02 51 55 11 66 ou au cdl2@soullans.fr



4 bureaux

- Bureau 1 : La mairie / centralisateur
- Bureau 2 : Le foyer rural
- Bureau 3 : Le restaurant scolaire
- Bureau 4 : L'Espace Prévoirie

Un quatrième bureau de vote pour les élections !

Preuve que la commune de SOULLANS est une commune dynamique, l'augmentation de notre population implique la création d'un quatrième bureau de vote. Ce dernier sera situé à l'Espace Prévoirie, rue Saint Christophe et il sera opérationnel pour les prochaines élections départementales et régionales prévues au mois de juin.

Il y aura ainsi quatre bureaux :

- 1- A la mairie
- 2- Au foyer rural
- 3- Au restaurant scolaire
- 4- A l'Espace Prévoirie

Les électeurs concernés par le redécoupage de la commune en quatre bureaux recevront une nouvelle carte d'électeur avant les élections.

Le saviez-vous ?

Afin de vérifier votre inscription sur les listes électorales de la commune, rendez-vous sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R51788>.

Renseignements

Service élection :

- accueil@soullans.fr
- 02 51 68 00 24

Elections régionales et départementales

Rôle et missions de deux acteurs majeurs de la vie locale

Elles devraient avoir lieu en mars 2021 mais, en raison de la pandémie, un éventuel report est étudié pour juin. Le point sur deux rendez-vous importants de la vie démocratique française.

Rôle et missions du conseil régional en six points



- Il règle les affaires de la région en assemblée plénière ou en commission permanente.
- Il a compétence pour promouvoir le développement économique, sanitaire, culturel et scientifique de la région.
- Il soutient l'accès au logement et l'amélioration de l'habitat.
- Il aide les collectivités locales sur des enjeux de politique de la ville et de rénovation urbaine.
- Il participe aux politiques d'éducation ainsi qu'à l'aménagement et à l'égalité entre ses territoires.
- Il assure la préservation de l'identité de son territoire et la promotion des langues régionales, cela dans le respect de l'intégrité, de l'autonomie et des attributions des départements et des communes.

Rôle et missions du conseil départemental en un schéma

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Quel est le rôle du département ?

101 départements
4108 conseillers départementaux élus pour 6 ans

SOLIDARITÉ, ACTION SOCIALE, SANTÉ

Personnes âgées Aide sociale Handicap

Le département instruit et finance le RSA et l'APA

AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE

Protection des espaces naturels Voirie départementale

SDIS (service départementaux d'incendie et de secours)

ÉDUCATION, CULTURE, SPORT

Collèges Sauvegarde du patrimoine

Bibliothèque de prêt Infrastructures sportives

Musées départementaux

Direction de l'information légale et administrative
vie-publique.fr | 2019

Expression des élus de l'opposition

La commune se lance dans la construction d'un nouveau complexe sportif. Si vous souhaitez voir naître de nouvelles disciplines sportives à Soullans, manifestez-vous rapidement ! Nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année, malgré le contexte sanitaire. Prenez soin de vous !

Pour Soullans Osons
Lorelei Villeret, Charlotte Rousset et Frédérique Herberg
poursoullans.osons@gmail.com



Alexandre Le Rossignol (Crédit Christine COQUILLEAU).

Spectacle, musique, expositions...

Saison culturelle

Vendredi 19 février à 20h30

- Espace Prévoirie
- Tout public à partir de 14 ans
- Tarif plein 10€
- Tarif réduit 7€

HUMOUR

ALEXIS LE ROSSIGNOL

Les vicissitudes de la vie d'Alexis Le Rossignol : bienvenue dans l'univers décalé d'un type qui raconte bien les histoires.

Alexis Le Rossignol est un peu à part, un peu singulier, un peu naïf aussi. Il a cru des choses improbables, a vécu des histoires à dormir debout et a longtemps cherché sa voie. Alexis, c'est ce copain qui subit la vie mais qui s'en sort toujours. L'air de rien, derrière sa nonchalance et son air désabusé, ses textes sont truffés de petites trouvailles et de références à la vie moderne, à ses excès et ses travers.

Il ne pensait pas devenir comédien, mais qu'aurait-il pu faire d'autre ?

En juin 2018, il participe au spectacle Le Pont Virgule fait l'Olympia puis intègre l'équipe des chroniqueurs de France Inter dans La Bande Originale animée par Nagui.

Vendredi 16 avril à 20h30

- Espace Prévoirie
- Tout public
- Tarif plein 5€
- Tarif réduit 3€

MUSIQUE DU MONDE

REVE DE PAIX

Les artistes enseignants du conservatoire à rayonnement intercommunal Vibrato se réunissent et vous invitent à partager l'univers de CARAVANE. Une aventure humaine, rêver la paix à travers un voyage musical.

Face aux difficultés de la société humaine et aux dérives conflictuelles, nos dirigeants cherchent des solutions. Un brin de lucidité les orientera vers deux catégories sociales à qui ils n'ont jamais pensé demander la moindre contribution, les enfants et les populations du Sud.

Un enfant de 8 ans, copté par les grands de ce monde nous montre le chemin, un griot africain invité par les puissants de ce monde nous raconte le chemin Vers un amour sans frontière.

Expositions

« Saint-Exupéry : du vent, du sable et des étoiles »

de janvier à mars 2021 ■
à la bibliothèque ■

Exposition de la bibliothèque départementale de Vendée.
Conférence avec Yves Simard.
(Date de conférence à déterminer).



Les risques littoraux dans la Baie de Bourgneuf

■ du 22 mars au 14 mai 2021
■ au Bureau d'Information Touristique.

Exposition d'Océan Marais de Monts.

Médiation de l'exposition assurée par Manon BROHAN.

INFOS PRATIQUES

Bien vivre à Soullans

Que faire de ses déchets verts, ménagers et des encombrants

« L'important est de bien trier ses déchets et de ne pas les laisser traîner autour des points de dépôt », rappelle, dans un sourire, Jean-Marc Relet, conseiller municipal. Pour cela, rien de plus simple. Il suffit juste de suivre les infos pratiques suivantes concernant les déchets verts, ménagers et les encombrants.

Déchets verts, cartons et petits appareils électriques

- Où les déposer ? Au niveau des ateliers municipaux, 3 chemin du Grand-Marais.
- Quand ? Aux horaires suivants :
 - Vendredi : de 9h à 12h
 - Samedi : de 10h à 12h
 - Lundi : de 14h à 18h

Déchets ménagers

- Où les déposer ? Au point d'apport jouxtant le camping et à celui face à la supérette, place de Ledesma.
- Quand ? A l'heure et au jour qu'il vous plaira !

Encombrants

- Où les déposer ? A la différence des autres déchets, pour faire collecter ses encombrants, il faut appeler directement la communauté de communes en s'inscrivant auprès du Centre technique intercommunal au 02.51.59.98.90. Attention : vous ne disposez que d'1m3 à la fois ! Si votre volume de déchets est plus important, rendez-vous en déchetterie ou prévoyez une autre collecte.
- Quand ? Aux horaires d'ouverture du Centre technique intercommunal.
 - Lundi : de 9h à 12h et de 14h à 17h
 - Mardi : Fermé
 - Mercredi : de 9h à 12h et de 14h à 17h
 - Jeudi : Fermé
 - Vendredi : de 9h à 12h et de 14h à 17h



Agenda des manifestations 1^{er} semestre 2021

Janvier

L'Amicale
des pêcheurs Soullandais



**OUVERTURE DU
CARNASSIER ET
DE LA TRUITE**

Le plan d'eau est un lieu calme, on y trouve des pêcheurs ainsi que des promeneurs. C'est un lieu accueillant, tranquille.

Le samedi 30 Janvier 2021

- Ouverture du plan d'eau à 7h00
- Début de la pêche à 8h30
- Carte sociétaire obligatoire
- Adulte : 30 euros
- Enfant : 15 euros

Renseignements :

- 06 18 64 24 33
- ou pecheursoullandais@gmail.com

Février

La société de chasse
« La Biche Soullandaise »



**UN CONCOURS
DE BELOTE**

Le samedi 27 février 2021

- Inscription à partir de 14h00
- Foyer rural, place de Ledesma
- Adulte : 10 euros

Renseignements :

- 06 25 33 08 95

Soullans Animation
Tourisme



**VOYAGE
AUTOUR DU
MONDE EN
CHANSONS**

La troupe « Passion Scène », avec ses chanteurs et danseurs de salon, vous invite à un voyage musical à travers différents pays : France, Italie, Espagne, Etats-Unis, Brésil, Canada... Décor et costumes spécifiques pour chaque pays. Un spectacle dépaysant !

Le samedi 27 février 2021

- Espace Prévoirie
- À partir de 20h30
- Adulte : 10 euros

Renseignements :

- 06 68 84 32 12
- ou sat.soullans@orange.fr

Mars

La société de chasse
La Maraîchine



**UN CONCOURS
DE BELOTE**

Le samedi 6 mars 2021

- Foyer Rural
- Lot à tous les participants
- À partir de 14h30
- Inscription : 9 euros

L'Amicale
des pêcheurs soullandais



**UNE JOURNÉE
PÊCHE À LA
TRUITE « OUVERT
À TOUS »**

Le dimanche 28 mars 2021

- Ouverture du plan d'eau à 6h30
- Début de la pêche à 8h00

Renseignements :

- 06 18 64 24 33
- ou pecheursoullandais@gmail.com

Le club philatélique
soullandais



**UNE BOURSE
TOUTES
COLLECTIONS**

Ouvert à tous collectionneurs particuliers et professionnels.

Le dimanche 11 Avril 2021

- Foyer Rural
- De 9h00 à 18h00

Renseignements :

- 06 08 28 85 21
- ou b.quehen@orange.fr

Avril

L'Amicale
des pêcheurs soullandais

**UNE JOURNÉE SPECIALE
ANNIVERSAIRE POUR LES 20 ANS
DE L'ASSOCIATION**

Journée de détente autour du plan d'eau, tranquillité avec les pêcheurs et promeneurs.

Le samedi 17 avril 2021

- Début de la pêche à 7h30
- Carte sociétaire obligatoire
- Adulte : 30 euros
- Enfant : 15 euros

Renseignements :

- 06 18 64 24 33
- ou pecheursoullandais@gmail.com

En raison de la crise sanitaire, contactez les organisateurs concernés pour vous assurer du maintien des manifestations.

Mai

Aux Mains Créatives du Marais

**LES
Loisirs Créatifs
PRINTANIÈRES
À SOULLANS
(5^{ÈME} EDITION)**

À l'approche de la fête des mères, l'association propose une exposition artisanale : bijoux en polymère, porcelaines décorées, bois, couture... Des ateliers créatifs pour enfants sont prévus à l'occasion de cet évènement. Une collation est offerte. Tombola et tirage le dimanche à 16 heures.

**Le samedi 8 mai 2021, de 10h00
à 18h00 et le dimanche 9 mai
2021 de 9h00 à 17h00**

- Foyer Rural
- Entrée gratuite

Renseignements :

- 06 60 90 70 30
- ou mcdurand@porcelaine-en-vendee.fr

L'OGEC



UN VIDE-GRENIER

**Le dimanche 9 mai 2021
de 9h00 à 17h30**

- Vide grenier pour les particuliers
- Espace : 9 euros (3 m x 2 m)
- Bar et restauration sur place
- Rue de l'Égalité

Renseignements :

- 06 16 46 34 26 Mme POMMAT
- Ou vg.ogecsoullans@yahoo.com

Juin

La société de chasse
« La Biche Soullandaise »
UN VIDE-GRENIER

Le dimanche 13 juin 2021

- Réservé exclusivement aux particuliers
- 9 euros les 3 ml
- Sur le terrain entre le camping municipal et l'Espace Prévoirie
- Ouverture 9h00, pour les visiteurs

Renseignements :

- 06 25 33 08 95
- ou videgrenierlabiche@gmail.com

L'OGEC

**KERMESSE
L'ÉCOLE PRIVÉE**

Kermesse de fin d'année, spectacle des enfants, jeux. Dîner champêtre avec animations

Le dimanche 27 juin 2021

- Sur le terrain près de l'Espace Prévoirie
- 15h30 kermesse, spectacles
- 18h30 dîner

Renseignements :

- 02 51 93 14 13

Services publics

Mairie	contact@soullans.fr	Rue de l'Océan	02 51 68 00 24
Pompiers		Challans	18 ou 02 51 68 06 90
Gendarmerie		Saint-Jean-de-Monts	02 51 58 01 44
Bureau de poste		2 rue Charles Milcendeau	3631
Bibliothèque municipale		Place Jean Yole	02 28 17 26 83
Centre des finances publiques		Bd Albert Schweitzer - Challans	02 51 49 54 00
Conciliateur de justice	Sur RDV M. PESSON		07 82 25 42 58

Culte

Presbytère	M. l'Abbé Jean BONDU soullans@diocese85.org	1 rue Charles Milcendeau	Soullans : 02 51 68 05 41 Challans : 02 51 68 23 74
-------------------	--	--------------------------	--

Ecoles

Ecole publique - Maternelle	Mme PÉRAULT-ROUSSEAU	Rue du Saule Creux	02 51 68 37 02
Ecole publique - Primaire	Mme FAYET	Rue de l'École	02 51 68 01 95
Ecole privée Maternelle et Primaire	M. MAUDET	19 rue du Marais Breton	02 51 93 14 13

Santé - Social

A.D.M.R.	Secrétariat	Rue des Anciens Combattants	02 28 10 34 13
Assistants sociales	Sur rendez-vous		02 51 49 68 40
Service de soins Infirmiers à domicile	Mme VOISIN	Saint-Jean-de-Monts	02 51 59 16 96
Ehpad les châtaigniers	M. BONNIN	Rue de l'Égalité	02 51 49 08 30
Chirurgiens dentistes	M. RIVIÈRE	11 rue du Château d'Eau	02 51 68 52 38
	Mme GABARD		02 51 68 52 38
Infirmiers(ères)	Mmes GROLIER, BOURON, COQUILLON et M. BELY	Maison médicale - 10 Place de Gaulle	02 51 68 05 01
Cabinet d'infirmières	Mmes BULTEAU et DEVILLERS	Maison médicale - 10 Place de Gaulle	02 28 10 39 88
	Mme MAUDOUX	5 rue de la Douve	02 51 49 20 26
Kinésithérapeutes	M. BERRUEL	3 rue de l'Océan	02 51 68 17 40
	M. LARDIERE et Mmes ROLLAND et HEMARD	2 place de Ledesma	02 28 10 33 59
Médecins	Dr GOARTA Bogdan et Dr GOARTA Alina	Maison médicale - 10 Place de Gaulle	02 51 68 00 20
	Dr ANTALUCA-OBEYA Simona		02 51 68 74 02
Orthophoniste	Mme GABORIEAU	11 rue du Château d'Eau	02 51 68 89 14
Ostéopathe	Mme CHABEAUD	Maison médicale - 10 Place de Gaulle	09 86 61 97 31 06 66 01 23 24
	M. LARDIERE	2 place de Ledesma	02 28 10 33 59
Pédicure - Podologue	Mme BESSONNET	Maison médicale - 10 Place de Gaulle	02 51 93 34 91
Psychologue	Mme BAUD	Maison médicale - 10 Place de Gaulle	06 87 11 00 25
Pharmacie	Mme DAHERON	5 place Jean Yole	02 51 68 01 40

Bien-être

Réflexologie plantaire	Mme PLANES Bernadette	33 bis chemin de Heurtevent	06 62 45 36 98
Sophrologie	Mme BOUHIER Estelle	92 chemin de la Roche aux Chats	06 16 95 19 31

Divers

Centre de loisirs	M. BONNEAU Alban	Rue de l'École	02 51 55 11 66
Musée charles milcendeau		Le Bois Durand	02 51 35 03 84
Taxi - Ambulance	M. TANCRAZ Frédéric	7 impasse de Heurtevent	02 51 68 08 61
Taxi Taxi'yo	M. et Mme VACHON Yoann		02 28 17 02 73
Navette Challans	Transport à la demande pour les gares et les marchés de Challans		06 31 27 22 34



Répertoire des associations Des activités pour tous les goûts

Associations culturelles

Atelier des petits points Soullandais	Mme DEMARET Stéphanie	6 rue des Bleuets	06 86 47 07 16	steffychtinange@gmail.com
Aux Mains créatives du Marais	Mme DURAND Marie-Christine	19 chemin des Landes	06 60 90 70 30	mcdurand@porcelaine-en-vendee.fr http://www.porcelaine-en-vendee.fr
Chant'en danse	Mme GIRARD Liliane	40 rue des Ormes	02 51 93 36 61	Liliane-girard@laposte.net
Club philatélique	M. QUEHEN Bernard	32 rue Charles Milcendeau	02 51 68 87 15 06 08 28 85 21	vigrebo@gmail.com
Comité de jumelage Ledesma-Soullans	Mme BOURY Marie-Anne	Mairie de Soullans rue de l'Océan	06 83 37 04 27	jumelage.soullansledesma@gmail.com
Échange amitié sans frontière	M. BIRAUD Philippe	4 rue de Prévoirie	02 51 93 36 87	easfburkinafaso@free.fr
Fée d'hiver	M. BAUDRY Jean	2 route des Sables	06 62 33 27 06	showaucoeur@aliceadsl.fr www.showaucoeur.fr
La Bibliothèque Soullandaise	Mme DUVAL Françoise	3 rue du Pressoir	02 51 35 19 11	
La Ningle des Poètes	M. LE TOUCHE Philippe	5 chemin du Bois Ménard	02 51 35 68 62	philippe.letouche@orange.fr
LesArts	Mme LEROY Isabelle	73 chemin du Bas Marais	06 33 64 44 65	assolesarts@hotmail.com
Les Jardins familiaux de la Girade	Mme LACALE Martine	7 chemin de Brécharde	02 51 49 18 34	lesjardinsdelagirade@hotmail.com
Les Peintres du Marais	M. LECLERC Jean-Pierre	63 rue de Pierre Levée	06 59 46 94 04 02 51 35 38 75	lespeintresdumarais85@gmail.com www.lespeintresdumarais85.fr
Les Tréteaux Soullandais	M. RICHARD Jean-Marc	32 ter rue des Ormes	02 51 49 32 97	lestreteauxsoullandais85@gmail.com
Soullans Animation Tourisme	M. CROCHET Bernard	94 route de Challans	06 68 84 32 12	sat.soullans@orange.fr www.soullansanimationtourisme.fr
Soullans cadrement	Mme GAREL-PEIGNÉ Yvette	18 rue de Nantes	02 51 68 59 44 06 23 52 36 73	yvette.garel@sfr.fr
Soullans pour le plaisir	M. SAINTOT Gilles	174 route de Saint Gilles	06 20 83 25 52	soullanspourleplaisir@orange.fr
Vocalise	Mme LE TOUCHE Chantal	5 chemin du Bois Ménard	02 51 35 68 62	vocalise85@gmail.com www.vocalise85.com
Zam-Trad	M. MOINARD Luc	2 rue de la Rive	06 79 27 33 74	zamtrad@laposte.fr

Social - Solidarité - 3^e Age

A.D.M.R. Soullans - Le Perrier	Mme MERCERON Marie-Laure	25 rue des Aulnes	02 28 10 34 13	admr.soullans.leperrier@orange.fr www.admr85.org
Alcool Assistance	La Croix d'Or Challans		02 51 35 11 27 06 45 10 83 69	jojo.louerat@orange.fr www.alcoolassistance.net
Amicale des donateurs de sang	Mme CHEVRIER Marie-Josèphe	7 chemin des Guignardières	02 51 93 07 16	dondusang.saintjeandemonts@sfr.fr www.dondusang.net www.facebook.com/EFSpaysdelaloire
Les p'tites grenouilles	Mme BULTEAU Sylvie	5 impasse de Heurtevent		lesptitesgrenouilles85300@gmail.com
Club de l'amitié Soullandaise	M. COSSAIS Christian	13 rue des Ormes	02 28 10 9 7 61	clubamitiesoullandaise@hotmail.com
Secours catholique	Mme MIGNE Alette	94 route de la Gare	02 51 35 20 53	

Associations scolaires et extrascolaires

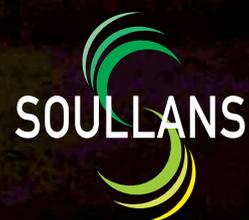
Amicale de l'école publique	Mme VERDELET Mélissa	14 rue de l'École	06 03 09 83 52	aepsoullans@gmail.com
A.P.E.L.	Mme LE ROLLAND Faustine	11 rue du Chai	06 17 99 65 90	appelroseaux@yahoo.com
La Jeunesse Soullandaise	Mme RIDIER Linda	12 rue Iris	06 30 80 32 60 02 51 35 27 62	lajeunessesoullandaise85300@gmail.com
O.G.E.C.	M. MOUSSEAU Brice	53 chemin du bois Ménard	06 99 44 54 84	delphineetbrice@orange.fr

Associations sportives

Amicale des boulistes	M. CHEVRIER André	7 chemin des Guignardières	02 51 93 07 16	bouliste.soullans-riez@sfr.fr
Basket - Hirondelles Soullandaises	Mme ROUXEL Myriam	2 route du Soullandeu	02 51 39 70 63	hirondellesbasket@hotmail.fr club.quomodo.com/soullansbasketclub
Danse à deux	M. QUILLIEN Michel	26 chemin du Moulin Neuf	02 51 49 31 39 06 04 04 08 11	danseadeux.soullans@sfr.fr
Danses 2000	Mme PENISSON Géraldine	26, rue de la Pierre Bleue Le Fenouiller	06 21 39 26 97	associationdanses2000@gmail.com
Football - Hirondelles Soullandaises	M. BLANDINEAU Stéphane	44 chemin du bois Ménard	06 42 17 62 67	blandineau.stephane@bbox.fr hirondelles-soullandaise-foot.footeo.com
Gymnastique Soullandaise	Mme PAGEAU Dominique	291 route du Soullandeu	06 15 58 36 74	gym.soullans@orange.fr
Pétanque Soullandaise	M. SAINT-MAXENT Roland	24 chemin de la Braconne	02 51 58 89 69 06 82 33 06 37	pétanque.soullandaise85@orange.fr saint-maxent.roland@orange.fr http://petanquesoullandaise.fr
Tennis Club Soullandais	M. ROBERT Charlie	22 rue du Château d'eau	06 24 38 78 01	chadel.tomeli@free.fr tennisclubsoullans@orange.fr

Divers

A.C.P.G. - C.A.T.M.	M. CHEVRIER Nicolas	70 route du Perrier	09 50 65 79 83 06 85 57 92 90	chevrier.nicolasetvalerie@neuf.fr
Amicale de pêche Soullandaise	M. GUYON Bernard	69 route des Sables	06 18 64 24 33	http://pecheursoullandais.e-monsite.com noemie.25.guy@hotmail.fr
Société chasse «La maraichine»	M. GUYON Jean-Claude	172 route de Challans	06 07 81 85 78	jcguyon85@gmail.com
Société chasse «La biche Soullandaise»	M. MARCOURT Pascal	1 impasse des Vignerons	06 25 33 08 95	lasca.marcourt@wanadoo.fr
Société chasse «L'amicale paysanne »	M. PONTOIZEAU Denis	28 rue des Tilleuls	06 03 68 94 61	
Syndicat des Marais	M. GUYON Jean-Claude	172 route de Challans	06 07 81 85 78	jcguyon85@gmail.com



Crédit Alain MURGUE.